

Questions orales

Il est essentiel, même si le premier ministre ne s'en rend pas nécessairement compte, que la ministre de la Justice et procureure générale du Canada, le ministre de la Défense nationale, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, le ministre des Transports, le premier ministre et le Cabinet fédéral tiennent le même discours afin que les Canadiens sentent un certain leadership en cette période de crise.

Étant donné que les Canadiens nous supplient de faire preuve de leadership, je demande encore une fois au premier ministre s'il peut au moins garantir à la Chambre et à la population que les membres de son Cabinet tiendront le même discours. Peut-il nous garantir qu'il mène une campagne en faveur du Canada et non une campagne de leadership au sein des Conservateurs? Il serait odieux de manifester un esprit partisan à un moment où le Canada a besoin de leadership.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'intervention du député n'était pas mal jusqu'à ce qu'il arrive à la toute fin.

Une voix: Il s'est fâché en entendant sa propre voix.

M. Mulroney: Pour une fois dans sa vie, Brian est allé un peu trop loin. J'ai mentionné. . .

M. Tobin: Je serai de votre côté au cours de la campagne.

M. Mulroney: Monsieur le Président, mon ami dit qu'il sera de mon côté. C'est là une des choses les plus terrifiantes qui aient été dites. Puis-je prendre une gorgée d'eau pendant que j'y pense?

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Je me permets de dire à mon collègue que je pense que nous sommes fondamentalement d'accord. Cela peut le surprendre, mais nous sommes probablement d'accord sur les éléments fondamentaux.

Il s'agit notamment des quatre points que j'ai mentionnés tout récemment, soit à Québec vendredi dernier et à Baie-Comeau jeudi soir dernier. Je parle des avantages d'un Canada uni, et de la résistance féroce qu'il faut opposer à ceux qui veulent détruire et disloquer notre grand pays. Les aspects fondamentaux, c'est-à-dire le fondement de l'argument, sont présents, bien connus et reconnus aussi dans la province de Québec et au Canada.

Il s'agit de savoir comment modifier notre Constitution, compte tenu des contraintes imposées par la Constitution de 1982; de déterminer la façon de présenter les nouvelles propositions constitutionnelles; de décider quand présenter celles-ci et sous quels auspices; et, enfin, de choisir les outils pertinents. Voilà les questions pouvant légitimement faire l'objet d'un débat. Ces aspects sont en train d'être examinés et, au moment opportun, lorsque le gouvernement aura pris une décision, le Cabinet appuiera cette décision sans réserve. Le Cabinet appuiera cette décision sans réserve, et j'espère que le député en fera autant, parce qu'il se rendra alors compte que les événements suivent leurs cours.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, le harcèlement que les États-Unis font subir aux exportations d'automobiles Honda en provenance du Canada menace les emplois, les investissements futurs et l'industrie de fabrication dans notre pays.

Un responsable américain du commerce a admis que ce qu'il a appelé des règles d'origine ambiguës et fâcheuses sont la cause du différend actuel, en ajoutant qu'elles avaient été mal rédigées dans l'Accord de libre-échange actuel.

Que va faire le gouvernement dans les négociations sur le libre-échange nord-américain menées actuellement pour faire en sorte que soient supprimées ces règles d'origine ambiguës, fâcheuses et mal rédigées?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, avant de répondre à la question, je veux simplement faire une mise au point, mes collègues d'en face ont essayé de montrer de fausses divergences de vues au sein de notre Cabinet.

Je dirais que si on comparait la position du député d'Etobicoke-Nord sur le commerce avec celle du député de Winnipeg-Sud-Centre, on verrait actuellement d'importantes divergences de vues sur le commerce au sein de ce parti au sujet de l'une des questions fondamentales de notre époque. Je pense que le député devrait se montrer prudent.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La parole est au député d'Etobicoke-Nord.